

Cocktail « Tonic » 2010 – Cochez « OUI », statistiques à l'appui

Avez-vous voté ? Oui ? Super !

Si vous n'avez pas pris connaissance de l'information, le conseil d'administration vous recommande de cocher « OUI ».

COCHEZ « OUI ». Faites circuler le message à vos collègues pour qu'ils votent aussi.

C'est facile, la grande enveloppe blanche identifiée : Scrutin postal. Elle est préadressée et préaffranchie.

Cochez « OUI ». C'est CRUCIAL.

L'AQTIS est fière des dossiers suivants passés, présents et futurs :

- La première entente ONF
- La prolongation prochaine de l'entente vidéo
- La prolongation prochaine de l'entente film
- L'application des ententes pub
- Le dossier TVA
- Votre REER collectif unique
- Les propositions de partage du régime d'assurance AQTIS-IATSE
- Des classes de perfectionnement à la fine pointe à l'AQTIS
- La représentation de tous les techniciens membres, stagiaires et permissionnaires : Télévision, Documentaire, Cinéma, Publicité, Hors plateau et Bureaux de production.

L'AQTIS est fière de son bilan en 2009

- Plus de 4 700 techniciens membres et permissionnaires ayant travaillé à des productions protégées par l'AQTIS
- Plus de 817 productions protégées par l'AQTIS
- 80 millions \$ de masse salariale sous contrat syndical AQTIS

- Des REER et des assurances collectives enviés par tous les pigistes du secteur culturel au Québec
- 38e année de gains et d'avantages gagnés de haute lutte

Cochez « OUI » et donnez à l'AQTIS les moyens d'être solide et forte pour faire face aux producteurs. Les producteurs recevront le message clair que les techniciens Télé, Docu, Ciné, Pub, Hors plateau et Bureaux de prod sont forts, ralliés et unis avec leur syndicat pour maintenir et améliorer leurs conditions.

Cochez « OUI » pour que les administrateurs présents aux réunions du conseil d'administration de l'AQTIS puissent s'exprimer et décider sans délai. Ils pourront régler les dossiers prioritaires et adopter des stratégies gagnantes pour tous les membres de l'AQTIS.

Cochez « OUI » pour que les membres de double allégeance demeurent membres de l'AQTIS et en bénéficient.

Vos acquis, vos avantages et vos services seront préservés.

Pour faire clairement entendre votre voix, votez. Cochez « OUI ». Postez votre bulletin de vote !

D'ici le lundi 8 février 2010, postez votre bulletin de vote dans l'enveloppe préaffranchie. Pour être valide, votre bulletin dûment rempli doit parvenir aux bureaux de l'AQTIS avant 17 h le jeudi 11 février 2010.

Au nom du comité de mobilisation,

Brunhilde Pradier, présidente

